

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
N° 02-2021

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2021

Boucllement du préavis 05-2020 – Mise à jour des DataCenter

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement de CHF 520'000.00 accordé le 24 juin 2020 (préavis N° 05-2020), destiné à la mise à jour de nos DataCenter.

Tous les équipements prévus ont été installés et sont opérationnels. Dès lors, le boucllement de ce préavis peut avoir lieu.

Le décompte final s'établit comme suit :

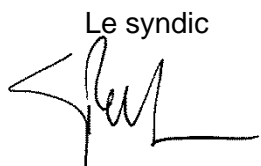
Crédit d'investissement voté	CHF	520'000.00
Total des dépenses du projet	CHF	<u>514'954.00</u>
Différence disponible	CHF	<u><u>5'046.00</u></u>

Une participation totale de CHF 124'800.00 a été facturée à nos différents partenaires.

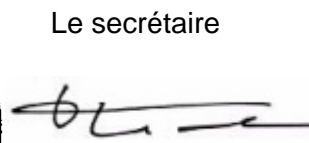
En conclusion, le montant de l'investissement s'élève à CHF 390'154.00 et sera amorti sur une durée de 5 ans.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 10 février 2021.

Au nom de la Municipalité

Le syndic

G. Reichen



Le secrétaire

Ph. Steiner